

MONTAGN' INFOS

La lettre d'information de Montagnole - Décembre 2023

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE



Nous vous informons que la mairie sera fermée au public :
du 26 décembre 2023 au 3 janvier 2024 inclus.
Vous pourrez toujours téléphoner au 04 79 69 54 17.
Les messages seront écoutés régulièrement.

VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITE - Invitation

A l'aube de la nouvelle année 2024 et afin de renouer avec la tradition, Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux qui se dérouleront le samedi 13 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes.

Cette manifestation permettra de nous rencontrer et de faire le point sur l'année écoulée. Enfin, nous nous retrouverons autour d'un buffet pour un moment de partage et d'amitié.

*Samedi 13 janvier 2024
à 18h30 à la salle des fêtes*

ILLUMINATIONS DE NOEL

La municipalité vous informe que les illuminations de Noël brilleront du 8 décembre 2023 au 14 janvier 2024.

EQUIPEMENTS HIVERNAUX OBLIGATOIRES

Ceux-ci sont obligatoires du 1er novembre 2023 au 31 mars 2024

Retrouvez toutes les informations sur internet : [savoie.gouv.fr/actualites/ Equipements-hivernaux](http://savoie.gouv.fr/actualites/Equipements-hivernaux)

ANIMAUX - DIVAGATION - Erratum

Il a été omis de préciser que ce sont uniquement les chats non identifiés (non pucés, non tatoués) qui sont considérés en état de divagation.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur internet dans l'art du code rural et de la pêche L.211-23

BROYEUR DE VEGETAUX

Grand Chambéry met à disposition de la commune un broyeur une semaine par mois.



La dernière date pour l'année 2023 :

- Du 04 au 08 décembre

DECHETTERIE MOBILE



A Saint-Cassin le mardi 5 décembre

Pour plus d'information, rendez-vous sur :

<http://grandchambery.fr>

LOCATION MEUBLE DE TOURISME / CHAMBRE D'HÔTE

Dans le cadre de la location d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôte à une clientèle de passage, les hébergeurs ont comme obligation de se déclarer auprès de la mairie où est situé l'hébergement (Art L.324-1-1 et Art L. 324-4 du code du tourisme).

La déclaration se fait désormais directement en ligne sur le site decalog.fr

LA DRIERE - Téléthon

Samedi 9 décembre : Comme tous les ans, le téléthon se tiendra à la salle des fêtes. Vous trouverez à emporter des diots/polente, de la pizza et diverses pâtisseries. Une buvette avec vin chaud sera ouverte pour vous aider à affronter le froid.

Les diots/polente sont à retenir à l'avance. Merci de faire bon accueil aux personnes qui vous proposeront des tickets (6 euros la barquette de 2 diots et polente).

Que celles et ceux qui le souhaitent apportent dès 9 heures des pâtisseries et autres gourmandises pour approvisionner le stand.

Une urne sera installée pour recevoir les dons : espèce avec reçu ou chèque. Une tombola vous sera proposée avec le billet à 1 euro.

Petit rappel, la manifestation du Téléthon a rapporté l'an dernier : 3 327 euros. Feron-nous mieux ?

PAIN CUIT AU FEU DE BOIS

Samedi 9 décembre, du pain cuit au four à bois préparé par une équipe de bénévoles et d'élus montagnolais vous sera proposé lors du Téléthon. La recette sera entièrement reversée à l'AFM Téléthon.

Vente à partir de 8h30 à la salle des fêtes. La boule de pain est à 8 €.



VILLAGE CULTUREL - Concert de Noël

Jedi 14 décembre : l'association "Village Culturel de Montagnole" organise un concert de Noël à 20H00 dans l'église de Montagnole en présence du duo NELLE STELLE avec le célèbre trompettiste David MERCIER.

Prix d'entrée : 15 € avec un verre de vin chaud en accueil.

AAEM - Fête de Noël de Montagnole

Samedi 16 décembre, l'Association des Amis de l'Ecole de Montagnole (AAEM) organise un moment festif, pour les grands et les petits, afin de fêter Noël avant l'heure : spectacle familial de théâtre d'improvisation à 17h (entrée à 5 €), puis divers ateliers (maquillage, bricolages de Noël, boom des enfants, rencontre avec le père Noël...)

A cette occasion, nous proposerons une buvette et une vente de diots/polente (6 €), sandwich au diot (3 €) et entremets chocolat ou fruits rouges (3 €), préparés par le traiteur montagnolais O'Cé Bon.

Possibilité de consommer sur place, ou à emporter.

Réservation obligatoire pour le spectacle et le repas, avant le 8 décembre.

aaem.sou.des.ecoles.montagnole@gmail.fr ou bons de commande disponibles en mairie

CAFE ASSOCIATIF "MONTAGN'ART"

Samedi 16 décembre : Atelier bricolage de Noël, pour les enfants de 3 à 11 ans !

Le café associatif propose à tous les petits montagnolais de se retrouver pour un atelier bricolage de Noël à partir de 15h30.

Atelier gratuit, inscription obligatoire à montagnart73@gmail.com



CHORALE DE MONTAGNOLE ET ECOLE DE MUSIQUE

Mardi 19 décembre, à 19h00, aura lieu la traditionnelle audition de Noël dans la salle des fêtes de Montagnole. Elle rassemblera la chorale "Air de rien" ainsi que des élèves instrumentistes des diverses classes de l'école de musique et de danse du SIVOM de Cognin. Entrée gratuite

BIBLIOTHEQUE

Le calendrier de l'avent de la bibliothèque n'a que 5 cases mais beaucoup de pages. En décembre, nous serons ouverts :

- les vendredis 1er et 15 de 17h à 18h30
- les samedis 2 (avec l'heure du conte à partir de 10h30), 9 et 16 de 9h à 12h.

Fermeture le 23 décembre.

Pour bien finir l'année vous êtes également les bienvenus le samedi 30 décembre.

A VOS AGENDAS

Samedi 9 Décembre	:	LA DRIERE - Téléthon et pains cuits au feu de bois Salle des fêtes
Mardi 12 Décembre	:	MUNICIPALITE - Pot de convivialité du personnel et des associations Salle du conseil municipal.
Jeu di 14 Décembre	:	VILLAGE CULTUREL - Concert de Noël avec le duo "Nelle Stelle" et David Mercier - Eglise
Samedi 16 Décembre	:	AAEM - Café Associatif - Fête de Noël des enfants Salle des fêtes
Mardi 19 Décembre	:	ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU CANTON DE COGNIN et LA CHORALE DE MONTAGNOLE - "Air de Rien" - Audition de Noël - Salle des fêtes
Samedi 13 Janvier	:	MUNICIPALITE - Vœux de M. le Maire à 18h30 Salle des fêtes